OCOM C270.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN EMPLOYÉ DU DOMAINE DE LA FABRICATION ET DE LA MAINTENANCE D'AÉRONEF

1. **Rendement** : Participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Des salles de classe appropriées ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit participer à une présentation donnée par un employé du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef pour qu'il puisse acquérir une connaissance des diverses carrières possibles.

4. **Points d'enseignement** : On demande au conférencier de :

   a. familiariser les cadets avec les possibilités de carrières du domaine de la fabrication et de la maintenance d'aéronef, y compris :

      (1) identifier les divers emplois;

      (2) expliquer les tâches et responsabilités associées aux divers emplois; et

      (3) identifier les établissements d'enseignement qui donnent une instruction pour les divers emplois; et

   b. animer une période de questions et réponses.

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Présentation :	50 min
c.	Total :	60 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** : L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, de renforcer et de résumer les points d'enseignement.

7. **Documents de référence** : S.O.

8. **Matériel d'instruction** : Matériel de présentation (p. ex. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Déterminer le matériel d'instruction requis en communiquant avec le conférencier avant la présentation.

    b. Si l'instructeur ne peut donner tous les points d'enseignement du paragraphe 4.a. pour les divers emplois, il peut se limiter à son propre emploi afin de compléter la leçon.

    c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-802/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-802-PG-002/A-CR-CCP-802-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.